

SECOND REGARD SUR L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

L'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature, au Collège de l'Outaouais
Gilles Raïche, Collège de l'Outaouais, Conseiller pédagogique

RÉSUMÉ

Chaque année, le ministère de l'Éducation rend publics les résultats moyens aux épreuves uniformes de français et d'anglais pour tous les collèges publics et privés du Québec. Comme le souligne la Direction de l'enseignement collégial, chaque établissement d'enseignement collégial présente une réalité distincte, et toute comparaison entre ces établissements devient alors difficile. Malgré cette mise en garde, à la suite de la publication de ces résultats, la tentation de comparer la performance des établissements entre eux est grande. En conséquence, ces derniers sont amenés à se pencher sur les mesures à mettre en place pour améliorer leur classement ainsi que la performance de leurs élèves.

Cette communication traitera de la signification des résultats obtenus aux épreuves uniformes, de l'interprétation à donner au classement des établissements collégiaux ainsi que de certaines actions à prendre pour éventuellement améliorer ces résultats.

1. INTRODUCTION

La Direction de l'enseignement collégial (1999) publiait au printemps 1999 les taux de réussite obtenus à l'épreuve uniforme de français dans toutes les institutions du réseau collégial public et privé pour l'année scolaire 1997-1998. L'administration de l'épreuve uniforme de français est obligatoire depuis janvier 1996. Toutefois, la réussite de cette épreuve est une condition nécessaire à l'obtention du diplôme d'études collégiales seulement depuis janvier 1998. Le taux de réussite des élèves du Collège de l'Outaouais y est de 79,5 %, tandis que le taux de réussite des élèves de tout le réseau public est de 87,3 %, soit de 7,8 % supérieur.

Comme le souligne la Direction de l'enseignement collégial, chaque institution d'enseignement présente une réalité distincte et toute comparaison devient alors difficile. Malgré cette mise en garde, suite à la publication de ces résultats, la tentation de comparer la performance des institutions d'enseignement collégial entre elles était grande et, dans cette foulée, le quotidien *Le Droit* (Jury, 1999) soulignait que le Collège de l'Outaouais se situe au 41^e rang parmi 43 institutions, soit quasiment bon dernier. Ce constat sur la performance des élèves du Collège de l'Outaouais à l'épreuve uniforme de français amenait la Direction des études du Collège (Filion, 1999) à se pencher sur la

signification de ces résultats et aux actions à prendre pour améliorer la performance de ses élèves.

Les prochaines sections décrivent la nature de l'épreuve uniforme de français, présentent la méthodologie retenue, les analyses réalisées et, enfin, une conclusion où sont abordées des pistes d'intervention.

2. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS

Le modèle d'épreuve retenu exige de l'élève qu'il rédige une dissertation critique de 900 mots à partir de textes à lire qui seront utilisés pour bâtir son argumentation (Direction de l'enseignement collégial, 1999a, 1999b). Dans cette dissertation, l'élève doit prendre position sur un des sujets proposés et soutenir son point de vue à l'aide d'arguments convaincants, à l'aide de preuves tirées des textes proposés et de ses connaissances littéraires. Quatre heures sont allouées à l'élève et il peut consulter un maximum de trois ouvrages de référence sur le code linguistique.

L'épreuve uniforme de français est composée de trois composantes ou échelles. La première, soit la maîtrise de la langue, évalue la compétence linguistique. Elle permet de vérifier si l'élève emploie des termes précis et variés, construit des phrases correctes, place correctement les signes de ponctuation et observe l'ortho-

graphe d'usage comme l'orthographe grammatical. La seconde échelle, la structure du texte, permet de s'assurer que l'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes, ainsi que s'il construit un développement cohérent comme des paragraphes organisés logiquement. Enfin, la troisième échelle est celle de la compréhension et de la qualité de l'argumentation. Il s'agit alors de la compétence discursive qui vérifie si l'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction, développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants, fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement, ainsi que s'il sait intégrer de façon appropriée dans son texte des connaissances littéraires. Les qualités métrologiques de l'épreuve uniforme de français sont toutefois peu connues et discutées. Jean-Denis Moffet (1999), responsable de l'élaboration et de la correction de l'épreuve souligne, quoique de façon sommaire, les limites de la fidélité de la mesure et de la validité des interprétations. Il rappelle que l'épreuve uniforme, contrairement aux examens à choix multiples, repose sur une question qui suscite de nombreuses réponses différentes et qu'il n'y a pas alors un texte d'élève semblable à moins de plagiat. Il souligne toutefois que suite aux expérimentations menées depuis 1996 l'ajout de précisions pour évaluer les sous-critères a réduit l'écart entre les cotes attribuées par les correcteurs, améliorant de cette façon la fidélité inter-juges de l'épreuve uniforme de français.

Les correctrices et les correcteurs de l'épreuve sont des travailleurs autonomes titulaires d'au moins un diplôme de premier cycle en langue et littérature ou l'équivalent. Ils sont sous la supervision d'une enseignante ou d'un enseignant de français du réseau collégial et reçoivent une formation particulière au début de chacune des sessions de correction. Un seul correcteur est associé à une copie de l'épreuve.

Des renseignements supplémentaires sur l'épreuve uniforme de français peuvent être obtenus en consultant les sites web du ministère de l'Éducation (http://www.meq.gouv.qc.ca/enscoll/eprv_uniforme/mepreuve.htm) et du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) (<http://www.meq.ccdmd.qc.ca>).

3. MÉTHODOLOGIE

Un devis d'analyse des données a été produit lors de la définition du mandat d'un comité de travail sur la réussite des élèves du Collège de l'Outaouais en français (Filion, 1999). Les analyses étaient tributaires de la disponibilité de certaines informations. Leur nature et

leurs années de disponibilité se sont toutefois avérées être quelquefois différentes de ce qui était prévu. Les tableaux et analyses ont donc dû être ajustés en conséquence.

3.1 Données

Taux de réussite à l'épreuve uniforme

Les données fournies par la Direction de l'enseignement collégial (1999) nous renseignent sur le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français administrée en 1997-1998, sur les échelles concernant la langue, la structure et l'argumentation ainsi que la moyenne au 5^e secondaire pour chacun des collèges francophones du réseau public. Les données relatives au Collège régional Champlain – Centre de Montréal, ne sont pas utilisées dans les analyses à cause du très faible nombre d'élèves à qui a été administrée l'épreuve uniforme de français, soit 7, et du fait que ce collège n'est pas considéré comme francophone.

Les données fournies antérieurement par cette même direction du ministère de l'Éducation (1996a, 1996b, 1997a, 1997b) nous indiquent les taux de réussite à l'épreuve uniforme de français administrée en 1996 et en 1997 ainsi que la moyenne au 5^e secondaire en français obtenue au Collège de l'Outaouais et dans le réseau public en général. En 1995, le ministère de l'Éducation nous fournit, non pas les taux de réussite, mais plutôt les moyennes du Collège et du réseau à l'épreuve uniforme.

Ainsi, en 1995, 1996 et 1997, le ministère de l'Éducation ne nous fournit pas des données collège par collège. Les taux de réussite de décembre 1996 à l'épreuve uniforme de français pour tous les collèges du réseau public sont toutefois disponibles à l'intérieur d'un article publié dans le quotidien *La Presse* (Oui-*met*, 1997).

Clientèle des collèges

Le nombre d'élèves inscrits à l'intérieur d'un programme préuniversitaire ou d'un programme technique en 1997-1998 est disponible à l'intérieur du bottin de la Fédération des cégeps (1998) pour chacun des collèges du réseau public. Ce nombre est fourni, à chaque année, à la Fédération des cégeps par la direction de chaque collège. De ces indications sur les clientèles, il est possible de calculer la proportion d'élèves inscrits dans un programme technique pour chacun des collèges du réseau public.

Taux de réussite et moyennes aux cours de français

Les taux de réussite aux cours de français de la formation générale, ainsi que de mise à niveau, sont présentés à l'intérieur du rapport d'autoévaluation de la mise en oeuvre de la formation générale au Collège de l'Outaouais (Leblanc, Quévy, Raïche, 1998). Ces taux sont disponibles pour le Collège de l'Outaouais et l'ensemble des collèges affiliés au Service régional d'admission de Montréal (SRAM), excluant le Collège John-Abbott, pour les années scolaires 1994-1995, 1995-1996 et 1996-1997 (Terrill, 1998). Exceptionnellement, à cette occasion et à la demande de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC), le SRAM nous avait fourni les taux de réussite par session d'études. Habituellement, le SRAM ne fournit que les résultats annuels.

Les moyennes obtenues aux cours de français de la formation générale commune en 1997-1998 sont aussi rendues disponibles par la Direction de l'enseignement collégial. Ces moyennes ne sont toutefois pas directement comparables avec les taux de réussites fournis par le SRAM car ils ne concernent pas exactement la même clientèle étudiante : il s'agit de tous les élèves du réseau collégial à qui a été administrée l'épreuve uniforme de français. De plus, des moyennes ne sont pas des mesures équivalentes à des taux de réussites.

Fréquentation des centres d'aide en français

Les données sur le nombre d'élèves inscrits aux centres d'aide en français du Collège de l'Outaouais sont disponibles à l'intérieur des rapports annuels des centres d'aide en français réalisés aux campus Félix-Leclerc et Gabrielle-Roy respectivement (Cantin et Pelletier, 1998a, 1998b; Dumont et Pelletier, 1996a, 1996b; Quévy et Dumont, 1996).

4. ANALYSES

4.1 Taux de réussite à l'épreuve uniforme

En 1997-1998, le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français pour tous les collèges publics francophones est de 87,3 %, pourcentage qui varie théoriquement de $\pm 8,16$ % ($1,68 * \text{écarts-types}$) dans 95 % des cas, soit de 79,14 % à 95,46 %.

Le tableau 1 présente les résultats obtenus à l'épreuve uniforme de français par les élèves dans chacun des collèges publics francophones du Québec en 1997-1998. Les collèges y sont présentés par ordre décroissant du taux de réussite global à l'épreuve (ÉUF). Le

Collège de l'Outaouais, pour sa part, affiche un taux de réussite de 79,5 %, valeur à l'extrême limite inférieure de l'intervalle de confiance à 95 %. Ce taux de réussite fait en sorte qu'il est au 40^e rang sur 42 collèges et seuls les cégeps Saint-Laurent et de Baie-Comeau montrent des taux de réussite inférieurs à ceux du Collège de l'Outaouais, soit 77,3 % et 76,8 % respectivement.

Il faut toutefois être prudent dans l'interprétation de ces taux de réussite et des rangs attribués aux collèges en fonction de ceux-ci. En fait, avant de porter un jugement il faut s'interroger sur ce que doit être un taux de réussite acceptable à l'épreuve uniforme de français. Est-ce que 79,5 % correspond à un taux de réussite faible, acceptable ou important? Si, par exemple, un taux de réussite de 75 % ou plus est jugé excellent, alors tous les collèges publics du Québec affichent des taux de réussite qui sont bien plus qu'acceptables. Ensuite, l'interprétation publique de ces comparaisons entre les collèges fait en sorte qu'ils sont placés en rang, du meilleur, au premier rang comme le Collège de Valleyfield avec un taux de réussite de 95,6 %, au pire, tel le Cégep de Saint-Laurent au 42^e rang avec un taux de 76,8 %. Et si les taux de réussite avaient variés de 95,6 % à 92,0 % plutôt que de 95,6 % à 76,8 % ? Cette classification du meilleur au pire aurait-elle eu un autre sens? Ce qui nous amène encore à se demander si un taux de réussite de 75 %, par exemple, à l'épreuve uniforme de français est faible ou excellent. Le tableau 1 présente aussi les taux de réussite aux échelles mesurant spécifiquement la maîtrise de la langue, la structure du texte ainsi que la compréhension et la qualité de l'argumentation.

La Direction générale de l'enseignement collégial n'a pas rendu les résultats publics pour chacun des collèges à l'épreuve uniforme de français avant 1997-1998. Elle avait alors jugé prématurée la diffusion de ces résultats relatifs à des épreuves ministérielles encore expérimentales. Toutefois, en 1996 ces résultats ont pu tout de même être publiés à l'intérieur d'un article dans le quotidien *La Presse* (1997) : le tableau 2 en fait état. À ce moment, sur 40 collèges publics dont les résultats étaient disponibles, le Collège de l'Outaouais se situait au 20^e rang avec un taux de réussite de 84,1 % à l'épreuve administrée à 788 élèves en décembre 1996. Le collège dont le taux de réussite était le plus faible était celui du Vieux-Montréal avec un taux de réussite de 65,1 % : en 1997-1998 le Collège du Vieux-Montréal se situait au 30^e rang avec un taux de réussite de 85,0 %.

Tableau 1

Résultats à l'épreuve uniforme de français administrée aux élèves du réseau collégial public en 1997-1998 : rang, taux de réussite global (ÉUF), taux de réussite à l'échelle mesurant la maîtrise de la langue (LANGUE), taux de réussite à l'échelle mesurant la structure du texte (STRUCTURE), taux de réussite à l'échelle mesurant la compréhension et la qualité de l'argumentation (ARGUMENTATION), nombre d'élèves inscrits à l'épreuve (ÉLÈVES).

	Cégep	ÉUF	Langue	Structure	Argumentation	Élève
1	Valleyfield	95,6	95,8	100,0	99,2	505
2	Sept-Îles	95,0	96,0	99,5	98,0	200
3	Sainte-Foy	94,8	96,1	99,8	98,5	2051
4	Beauce-Appalaches	94,1	94,3	99,9	99,0	408
5	Bois-de-Boulogne	93,5	94,7	99,1	97,8	991
6	Région de l'Amiante	93,4	95,2	99,8	98,0	410
7	Drummondville	93,3	94,9	99,5	97,0	539
8	François-Xavier-Garneau	93,3	94,7	99,7	98,2	1819
9	Shawinigan	93,3	95,2	100,0	97,0	436
10	Gaspésie et des Îles	93,0	93,6	99,1	97,5	327
11	Sherbrooke	92,2	93,4	100,0	97,8	1580
12	Rimouski	91,7	92,6	99,5	97,9	836
13	Granby Haute-Yamaska	91,3	92,5	100,0	98,4	427
14	Trois-Rivières	90,8	91,7	99,8	98,2	1444
15	Maisonneuve	90,4	91,8	99,6	97,2	1774
16	Lionel-Groulx	90,0	90,5	99,7	98,5	1040
17	Rivière-du-Loup	89,1	92,4	99,0	95,6	450
18	Saint-Félicien	89,0	90,9	99,7	96,9	473
19	Victoriaville	88,7	89,2	100,0	98,5	453
20	Matane	88,6	90,9	99,6	97,7	219
21	Saint-Jérôme	88,6	90,7	99,3	95,7	804
22	La Pocatière	88,0	88,5	99,6	98,1	468
23	Saint-Hyacinthe	88,0	89,2	99,7	96,9	756
24	Joliette-De Lanaudière	87,7	89,1	99,3	97,1	725
25	Ahuntsic	86,5	88,5	99,2	96,2	1674
26	Montmorency	86,1	87,8	99,9	97,0	1084
27	Marie-Victorin	85,9	87,8	99,3	97,3	673
28	André-Laurendeau	85,6	87,3	99,4	95,6	808
29	Sorel-Tracy	85,0	88,8	99,4	95,3	314
30	Vieux Montréal	85,0	87,3	99,4	96,1	1616
31	Édouard-Montpetit	84,7	85,9	99,6	97,2	2622
32	Lévis-Lauzon	84,3	85,9	99,7	96,9	984
33	Alma	83,4	85,9	99,6	95,4	463

	Cégep	ÉUF	Langue	Structure	Argumentation	Élève
34	Saint-Jean-sur-Richelieu	83,3	84,5	99,6	97,4	720
35	Abitibi-Témiscamingue	82,6	85,0	99,2	95,2	861
36	Limoilou	82,4	84,8	98,9	95,0	2110
37	Rosemont	82,3	83,9	98,7	95,5	740
38	Chicoutimi	80,7	82,5	99,2	94,3	1048
39	Jonquière	80,4	81,9	99,5	95,8	1350
40	Outaouais	79,5	81,7	99,0	94,2	1239
41	Baie-Comeau	77,3	81,3	99,4	92,6	300
42	Saint-Laurent	76,8	79,0	98,6	93,7	818

Dans 68 % des cas, le taux de réussite global (ÉUF) peut théoriquement varier de $\pm 4,86$ et de $\pm 8,16$ dans 95 % des cas.

Tableau 2

Résultats à l'épreuve uniforme de français administrée aux élèves du réseau collégial public le 18 décembre 1996 : rang, taux de réussite global (ÉUF), nombre d'élèves inscrits à l'épreuve (ÉLÈVES).

Cégep	Rang	ÉUF	Élèves
Shawinigan	1	92,6	242
Rivière-du-Loup	2	91,5	201
Sainte-Foy	3	91,3	1102
Matane	4	90,9	110
Bois-de-Boulogne	5	90,7	496
Rimouski	6	89,7	457
Trois-Rivières	7	89,6	879
Drummondville	8	89,4	292
Sherbrooke	9	88,2	501
Saint-Jean-sur-Richelieu	10	87,3	418
Alma	11	86,5	311
André-Laurendeau	12	86,2	391
Région de l'Amiante	13	85,9	220
Sept-Îles	14	85,7	119
Sorel-Tracy	15	85,5	207
Saint-Jérôme	16	85,3	375
Maisonneuve	17	84,6	931
Marie-Victorin	18	84,5	252
Victoriaville	19	84,2	209
Outaouais	20	84,1	788
Abitibi-Témiscamingue	21	83,4	338
Édouard-Montpetit	22	81,9	1489
La Pocatière	23	81,4	323

Cégep	Rang	ÉUF	Élèves
Lévis-Lauzon	24	81,4	489
Joliette-De Lanaudière	25	81,3	347
Granby Haute-Yamaska	26	81,0	231
Montmorency	27	79,4	228
Rosemont	28	79,1	297
Ahuntsic	29	78,4	566
Gaspésie et des Îles	30	77,9	140
Saint-Félicien	31	77,5	284
Chicoutimi	32	77,0	675
Saint-Laurent	33	76,8	469
Beauce-Appalaches	34	76,6	47
Jonquière	35	75,5	694
Limoilou	36	74,9	338
Lionel-Groulx	37	73,0	148
Baie-Comeau	38	70,4	223
Saint-Hyacinthe	39	67,5	120
Vieux-Montréal	40	65,1	43

Le tableau 3 présente les taux de réussite à l'épreuve uniforme de français des élèves du Collège de l'Outaouais et du réseau collégial public pour chaque administration de l'épreuve, soit de février 1996 à août 1998. Comme indiqué lors de la description des données disponibles concernant les taux de réussite à l'épreuve uniforme de français, la Direction générale de l'enseignement collégial ne fournissait pas de données pour chacun des collèges antérieurement à décembre 1997, et présentait les résultats sous forme de moyennes, plutôt que de taux de réussite en octobre 1995. Le nombre d'épreuves administrées y est aussi indiqué.

À la lecture de ce tableau, on peut remarquer que les taux de réussite à l'épreuve uniforme de français sont toujours inférieurs à ceux du réseau collégial, sauf en décembre 1996 où le taux de réussite des élèves du Collège de l'Outaouais est très légèrement supérieur à celui de tous les élèves du réseau collégial. La différence avec le taux de réussite de tous les élèves du réseau collégial affiche des valeurs de -18,9 % et de -13,2 % en 1998.

Tableau 3				
Nombre d'élèves inscrits aux épreuves uniformes de français administrées au Collège de l'Outaouais d'octobre 1995 à août 1998, taux de réussites à celles-ci ainsi que ceux obtenus dans le réseau collégial public*.				
	ÉLÈVES	COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS	TOUS LES COLLÈGES	DIFFÉRENCE
Août 1998	46	60,9	79,8	-18,9
Mai 1998	325	75,1	88,3	-13,2
Décembre 1997	868	82,1	87,1	-5,0

Mai 1997	255	61,6	77,4	-15,8
Décembre 1996	788	84,1	83,6	0,5
Mai 1996	129	64,3	74,5	-10,2
Février 1996	525	75,6	81,2	-5,6
Octobre 1995**	39	74,8	81,2	-6,4

* Résultats fournis par la Direction de l'enseignement collégial.

** Pour cette administration de l'épreuve, les résultats sont sous forme de moyennes plutôt que de taux de réussite.

Le tableau 4, pour sa part, présente les résultats moyens en français en 5^e secondaire des élèves du Collège de l'Outaouais et du réseau collégial public à qui a été administrée l'épreuve uniforme de français de février 1996 à août 1998.

Les élèves du Collège de l'Outaouais affichent des résultats constamment inférieurs à ceux des élèves de tout le réseau collégial. La différence entre les moyennes des élèves du Collège et celles des élèves du réseau est généralement proportionnelle à la diffé-

rence entre les taux de réussite de la même clientèle telle que présentée au tableau précédent. En ce sens, à l'exception d'août 1998 où l'épreuve a été administrée à seulement 46 élèves, c'est en mai 1998 et mai 1997 que ces différences sont les plus élevées, autant en ce qui concerne les taux de réussite à l'épreuve que les moyennes en français en 5^e secondaire. À l'inverse, la différence la moins importante quant au taux de réussite à l'épreuve et à la moyenne en français au 5^e secondaire est celle relative à décembre 1996.

Nombre d'élèves inscrits aux épreuves uniformes de français administrées au Collège de l'Outaouais de février 1996 à août 1998, résultats moyens en français en 5 ^e secondaire des élèves du Collège de l'Outaouais ainsi que ceux obtenus dans le réseau collégial public*.				
	ÉLÈVES	COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS	TOUS LES COLLÈGES	DIFFÉRENCE
Août 1998	46	67,3	70,1	-2,8
Mai 1998	325	68,3	74,5	-6,2
Décembre 1997	868	77,2	78,2	-1,0
Mai 1997	255	68,0	74,3	-6,3
Décembre 1996	788	77,5	77,9	-0,4
Mai 1996	129	74,4	77,0	-2,6
Février 1996	525	80,2	81,7	-1,5

* Résultats fournis par la Direction de l'enseignement collégial

Le tableau 5 permet de constater l'importance de la relation qui existe entre le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français administrée en 1997-1998 et différentes variables : les diverses échelles de l'épreuve uniforme, le nombre d'élèves inscrits dans les collèges, la moyenne en français en 5^e secondaire et le pourcentage d'élèves inscrits au secteur technique. Cette relation est exprimée en terme de la proportion de variabilité du taux de réussite à l'épreuve uniforme de français expliquée par ces variables : c'est le coefficient de détermination (R^2) qui permet de quantifier cette proportion de variabilité. Le coefficient de détermination est aussi calculé entre les différentes variables présentées.

Dans certains cas, le coefficient de détermination permet une interprétation d'antériorité entre ces variables et une fonction de prédiction d'une variable par une autre peut être envisagée. C'est le cas, notamment, de la relation entre la moyenne en français en 5^e secondaire et le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français. Il est à noter que les coefficients de détermination ont été calculés à partir de données groupées, soient les résultats moyens par collège. Il est possible que des calculs réalisés à partir des résultats individuels des élèves puissent fournir des coefficients de détermination plus élevés.

Selon ce tableau, l'échelle mesurant la maîtrise de la langue est la variable qui permet la meilleure prédiction du résultat global à l'épreuve uniforme de français ($R^2 = 0,99$) : 99 % de la variabilité du taux de réussite à l'épreuve uniforme est expliquée par le taux de réussite à l'échelle de la maîtrise de la langue. L'échelle de structure, pour sa part, n'explique que 39 % de la variabilité du taux de réussite, tandis que l'échelle de l'argumentation explique une bonne partie de la variabilité, soit 73 %. Il semble donc que si une intervention pour améliorer le taux de réussite à l'épreuve uniforme est faite au Collège de l'Outaouais, c'est sur l'aspect de la maîtrise de la langue qu'elle doit porter en premier lieu.

D'ailleurs, selon certains enseignants et enseignantes du Collège, les devis ministériels des cours de français sont respectés plutôt scrupuleusement. Ces devis mettent surtout l'emphase sur la structure du texte, la compréhension et l'argumentation (ministère de l'Éducation, 1993). Les devis des trois premiers cours de français de la formation générale commune visent respectivement les compétences suivantes : analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct, situer les représentations du monde proposées par des textes ap-

partenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative, apprécier la littérature québécoise actuelle dans la littérature du XX^e siècle et en rendre compte dans un essai critique. Pour sa part, le cours de formation générale propre cible l'utilisation des principes et des procédés de la communication pour la compréhension de différents types de discours oraux et écrits. La maîtrise de la langue, de par les devis ministériels, y est alors moins visée et, ainsi, les cours de français mettent moins l'accent sur celle-ci.

Il y aurait donc lieu de favoriser la mise en place de mesures qui permettraient une meilleure préparation des élèves du Collège : mesures qui viseraient surtout la maîtrise de la langue. En ce sens, plusieurs pistes pourraient être abordées. Par exemple, on pourrait apporter des modifications aux plans cadres des cours de français. Les centres d'aide en français du Collège pourraient mettre plus d'emphase sur la préparation des élèves à l'épreuve. Les enseignantes et enseignants des disciplines autres que le français pourraient être mis à contribution en les incitant à être un peu plus exigeants quant à la qualité de la langue dans les travaux remis par les élèves. En ce sens, il serait opportun de mieux s'assurer de l'application des règles de notre politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages en lien avec la langue, et de planifier des activités de formation et de promotion. Plus d'outils multimédia pourraient être disponibles aux élèves ainsi qu'aux enseignantes et enseignants et leur utilisation devrait être plus encouragée. Des logiciels de correction de l'orthographe, tel le *Correcteur 101* dans sa version didactique, sont disponibles et le personnel enseignant de français du Collège a développé des logiciels qui pourraient s'avérer utiles : *Grand-mère racontait* et *Les dictées de Grand-mère*, par exemple.

Le tableau 5 permet aussi de constater que le nombre d'élèves inscrits au collège, soit la taille du collège, n'explique en rien la variabilité du taux de réussite à l'épreuve ($R^2=0,00$) et que le pourcentage d'élèves inscrits au secteur technique n'explique que seulement 9 % ($R^2=0,09$) de la variabilité du taux de réussite à l'épreuve. Le signe négatif indique que la relation est négative : plus le pourcentage d'élèves inscrits au secteur technique est important, moins le taux de réussite est élevé.

La moyenne en français au 5^e secondaire explique toutefois une part importante de la variabilité du taux de réussite à l'épreuve uniforme de français, soit 47 %. En ce sens, elle serait une variable qui assure une bonne prédiction du taux de réussite à l'épreuve uniforme de français. La figure 1 et le tableau 6 permettent de visua-

liser le résultat de la prédiction du taux de réussite à l'épreuve uniforme de français en fonction de la moyenne en français au 5^e secondaire. La formule de régression utilisée pour réaliser cette prédiction est présentée au tableau 6. Selon cette formule, lorsque la moyenne en français en 5^e secondaire augmente de 1,54 points, le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français des élèves augmente de 1 %. La figure 1 permet de saisir un peu plus ce que représente 47 % de variabilité expliquée. La droite de régression, au centre de la figure, représente les valeurs prédites du taux de réussite à l'épreuve. Au tableau 6, les résultats exacts de la prédiction sont présentés, tandis que les moyennes en 5^e secondaire sont indiquées au tableau 7. On peut y lire qu'avec une moyenne en français en 5^e secondaire de 75,3 %, le Collège de l'Outaouais aurait dû se situer au 33^e rang avec un taux de réussite à l'épreuve de 84,84 %, plutôt qu'au 40^e rang. Le Collège de Rosemont devrait se situer au 42^e rang plutôt qu'au 37^e, et le Collège Bois-de-Boulogne au 1^{er} plutôt qu'au 5^e. Le Collège de Maisonneuve, pour sa part, aurait dû être au 3^e rang avec un taux de réussite à l'épreuve de 93,01 %. Il se retrouve en réalité au 15^e rang avec un taux de réussite de 90,4 %.

Les résultats présentés aux tableaux 6 et 7, ainsi qu'à la figure 1, montrent qu'il serait possible d'améliorer le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français au Collège de l'Outaouais par des mécanismes de sélection des élèves à l'entrée. Toutefois de telles mesures, qui pourraient être envisagées dans des régions comme celles de Montréal et de Québec, iraient à l'encontre de la mission du Collège de l'Outaouais : mission qui vise l'accessibilité des élèves de l'Outaouais aux études collégiales. Par sa situation géographique, le Collège de l'Outaouais est de par sa nature régional et se doit de promouvoir l'accessibilité aux études supérieures à toute la population de l'Outaouais. Il serait donc imprudent de viser l'amélioration du taux de réussite à l'épreuve uniforme de français par une sélection plus stricte des élèves à leur entrée au Collège. Sous cet angle, sans s'y complaire, il est préférable d'assumer des taux de réussite à l'épreuve uniforme qui ne seraient pas nécessairement les plus élevés du réseau collégial, sans toutefois être parmi les plus faibles. Malgré tout, il serait utile de connaître clairement l'impact des interventions sur l'accessibilité au Collège sur les taux de réussite à l'épreuve uniforme, la taxe à l'échec et les inscriptions au Collège : en ce sens, il faudrait mesurer la relation entre la cote finale au secondaire, le nombre d'inscriptions au Collège, les fluctuations de la taxe à l'échec et le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français.

Tableau 5
 Coefficient de détermination (proportion de variabilité expliquée) entre les résultats à l'épreuve uniforme de français en 1997-1998 et certains autres résultats relatifs à tous les cégeps francophones.

	ÉUF	Langue	Structure	Argumen- tation	Inscriptions	Moyenne en 5 ^e se- condaire
ÉUF						
LANGUE	0,99					
STRUCTURE	0,39	0,34				
ARGUMENTA- TION	0,73	0,65	0,58			
INSCRIPTIONS	0,00	0,00	0,00	0,00		
MOYENNE EN 5 ^e SECONDAIRE	0,47	0,47	0,14	0,33	0,01	
% ÉLÈVES AU TECHNIQUE	(0,09)*	(0,08)	0,00	(0,05)	(0,01)	(0,01)

* Les chiffres entre parenthèses indiquent que la relation est négative.

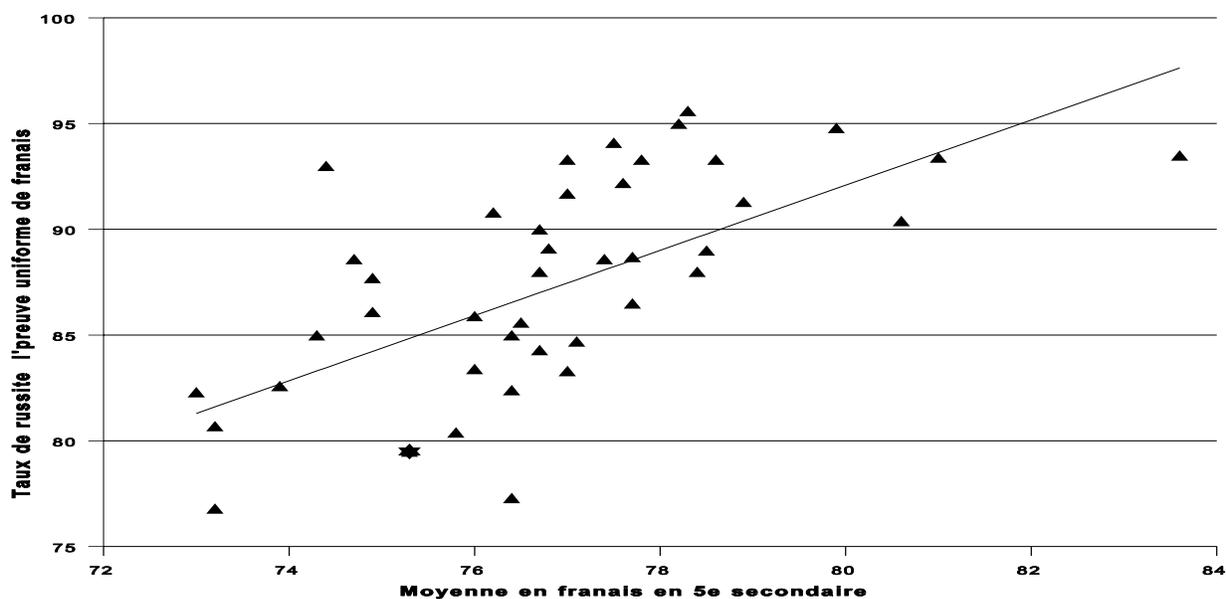


Figure 1

Tableau 6

Résultats prédits à l'épreuve uniforme de français administrée aux élèves du réseau collégial public en 1997-1998 : rang prédit, rang réel, taux de réussite à l'épreuve uniforme de français, taux de réussite prédit à l'épreuve et différence entre le taux obtenu et le taux prédit.

	Cégep	Rang prédit	ÉUF réel	ÉUF prédit	Différence
1	Bois-de-Boulogne	5	93,5	97,63	-4,13
2	Région de l'Amiante	6	93,4	93,63	-0,23
3	Maisonneuve	15	90,4	93,01	-2,61
4	Sainte-Foy	3	94,8	91,93	2,87
5	Granby Haute-Yamaska	13	91,3	90,39	0,91
6	Drummondville	7	93,3	89,93	3,37
7	Saint-Félicien	18	89,0	89,77	-0,77
8	La Pocatière	22	88,0	89,62	-1,62
9	Valleyfield	1	95,6	89,46	6,14
10	Sept-Îles	2	95,0	89,31	5,69
11	François-Xavier-Garneau	8	93,3	88,69	4,61
12	Victoriaville	19	88,7	88,54	0,16
13	Ahuntsic	25	86,5	88,54	-2,04
14	Sherbrooke	11	92,2	88,38	3,82
15	Beauce-Appalaches	4	94,1	88,23	5,87
16	Saint-Jérôme	21	88,6	88,08	0,52
17	Édouard-Montpetit	31	84,7	87,61	-2,91
18	Shawinigan	9	93,3	87,46	5,84
19	Rimouski	12	91,7	87,46	4,24
20	Saint-Jean-sur-Richelieu	34	83,3	87,46	-4,16
21	Rivière-du-Loup	17	89,1	87,15	1,95
22	Lionel-Groulx	16	90,0	87,00	3,00
23	Saint-Hyacinthe	23	88,0	87,00	1,00
24	Lévis-Lauzon	32	84,3	87,00	-2,70
25	André-Laurendeau	28	85,6	86,69	-1,09
26	Sorel-Tracy	29	85,0	86,54	-1,54
27	Limoilou	36	82,4	86,54	-4,14
28	Baie-Comeau	41	77,3	86,54	-9,24
29	Trois-Rivières	14	90,8	86,23	4,57
30	Marie-Victorin	27	85,9	85,92	-0,02
31	Alma	33	83,4	85,92	-2,52
32	Jonquière	39	80,4	85,61	-5,21
33	Outaouais	40	79,5	84,84	-5,34
34	Joliette-De Lanaudière	24	87,7	84,22	3,48
35	Montmorency	26	86,1	84,22	1,88

	Cégep	Rang prédit	ÉUF réel	ÉUF prédit	Différence
36	Matane	20	88,6	83,92	4,68
37	Gaspésie et des Îles	10	93,0	83,45	9,55
38	Vieux-Montréal	30	85,0	83,30	1,70
39	Abitibi-Témiscamingue	35	82,6	82,68	-0,08
40	Chicoutimi	38	80,7	81,60	-0,90
41	Saint-Laurent	42	76,8	81,60	-4,80
42	Rosemont	37	82,3	81,29	1,01
ÉUF PRÉDIT = $-31,22 + 1,54 \times (\text{Moyenne en } 5^{\text{e}} \text{ secondaire})$					

Tableau 7

Résultats à l'épreuve uniforme de français administrée aux élèves du réseau collégial public en 1997-1998 : rang, taux de réussite à l'épreuve uniforme de français (ÉUF), moyenne en 5^e secondaire et proportion d'élèves inscrits au secteur technique.

	Cégep	EUF	Moyenne en 5 ^e secondaire	Proportion d'élève au technique
1	Bois-de-Boulogne	93,5	83,6	0,31
2	Région de l'Amiante	93,4	81,0	0,64
3	Maisonneuve	90,4	80,6	0,44
4	Sainte-Foy	94,8	79,9	0,41
5	Granby Haute-Yamaska	91,3	78,9	0,46
6	Drummondville	93,3	78,6	0,47
7	Saint-Félicien	89,0	78,5	0,53
8	La Pocatière	88,0	78,4	0,61
9	Valleyfield	95,6	78,3	0,52
10	Sept-Îles	95,0	78,2	0,49
11	François-Xavier-Garneau	93,3	77,8	0,43
12	Victoriaville	88,7	77,7	0,56
13	Ahuntsic	86,5	77,7	0,66
14	Sherbrooke	92,2	77,6	0,58
15	Beauce-Appalaches	94,1	77,5	0,53
16	Saint-Jérôme	88,6	77,4	0,51
17	Édouard-Montpetit	84,7	77,1	0,49
18	Shawinigan	93,3	77,0	0,60
19	Rimouski	91,7	77,0	0,59
20	Saint-Jean-sur-Richelieu	83,3	77,0	0,53
21	Rivière-du-Loup	89,1	76,8	0,71
22	Lionel-Groulx	90,0	76,7	0,44
23	Saint-Hyacinthe	88,0	76,7	0,45
24	Lévis-Lauzon	84,3	76,7	0,65

	Cégep	EUF	Moyenne en 5 ^e secondaire	Proportion d'élève au technique
25	André-Laurendeau	85,6	76,5	0,48
26	Sorel-Tracy	85,0	76,4	0,55
27	Limoilou	82,4	76,4	0,51
28	Baie-Comeau	77,3	76,4	0,59
29	Trois-Rivières	90,8	76,2	0,56
30	Marie-Victorin	85,9	76,0	0,63
31	Alma	83,4	76,0	0,45
32	Jonquière	80,4	75,8	0,71
33	Outaouais	79,5	75,3	0,47
34	Joliette-De Lanaudière	87,7	74,9	0,49
35	Montmorency	86,1	74,9	0,56
36	Matane	88,6	74,7	0,68
37	Gaspésie et des Îles	93,0	74,4	0,62
38	Vieux-Montréal	85,0	74,3	0,67
39	Abitibi-Témiscamingue	82,6	73,9	0,56
40	Chicoutimi	80,7	73,2	0,56
41	Saint-Laurent	76,8	73,2	0,45
42	Rosemont	82,3	73,0	0,50

4.2 Taux de réussite et moyennes aux cours de français

Puisque les moyennes en français en 5^e secondaire et les taux de réussite à l'épreuve uniforme de français du Collège de l'Outaouais sont inférieures à ceux des cégeps francophones, on pourrait s'attendre à ce que les taux de réussite et les moyennes des cours de français offerts au Collège de l'Outaouais soient aussi inférieurs à ceux des cégeps du réseau collégial. Qu'en est-il dans les faits? Les tableaux 8 et 9 présentent ces moyennes et taux de réussite.

D'après le tableau 8, de 1994-1995 à 1996-1997 les taux de réussite des élèves inscrits dans les cours de français de mise à niveau et de formation générale commune ou propre sont, contrairement aux attentes, généralement supérieurs à ceux des collèges affiliés au Service régional d'admission de Montréal (SRAM). Dans plusieurs cas les taux de réussite des élèves du Collège de l'Outaouais sont de 5 % et plus supérieurs à ceux des collèges affiliés au SRAM.

Le tableau 9, où sont indiquées les moyennes en français obtenues en 1997-1998 par les élèves du Collège de l'Outaouais et du réseau collégial public à qui a été

administrée l'épreuve uniforme de français, amène au même constat : les moyennes des élèves du Collège de l'Outaouais sont généralement supérieures à celles de tous les élèves du réseau collégial. En mai 1998, il faut toutefois noter que les moyennes des élèves du Collège de l'Outaouais sont inférieures à celles du réseau à tous les cours de français de formation générale commune. Les résultats obtenus par les élèves à qui a été administrée l'épreuve uniforme en août 1998 sont, pour leur part, difficiles à interpréter à cause du faible nombre d'élèves impliqués au Collège, soit seulement 46.

Ces résultats ne permettent pas de soutenir qu'il existe une relation entre les résultats obtenus aux cours de français au Collège de l'Outaouais et les taux de réussite à l'épreuve uniforme de français, ou encore la moyenne en français en 5^e secondaire. Il faut toutefois se garder d'interpréter trop rapidement ces résultats, puisqu'il est très difficile d'affirmer que les moyennes et taux de réussite obtenus par les élèves sont réellement comparables d'un collège à un autre : les outils, conditions et modalités d'évaluation des apprentissages diffèrent non seulement d'un collège à un autre, mais aussi d'un groupe classe à un autre.

Tableau 8

Taux de réussite dans les cours de français de mise à niveau ou de formation générale pour les années 1994-1995 à 1996-1997 (enseignement ordinaire, temps complet, tous les programmes d'études).

Formation	Cours	1994-1995		1995-1996		1996-1997	
		A94	H95	A95	H96	A96	H97
Mise à niveau	601-001-03	(59) 65	(53) 69	(60) 47	(53) 82	(58) 74	(54) 67
	601-002-06	(56)	(40)	(62)	(54)	(48)	(54)
Générale commune	601-101-04	(69) 71	(53) 58	(68) 74	(56) 60	(69) 73	(59) 58
	601-102-04	(50)	(82) 83	(71) 72	(80) 80	(70) 82	(78) 76
	601-103-04		(77)	(88) 85	(83) 80	(84) 84	(83) 89
Générale propre	601-....-03	(55)	(82)	(93)	(94) 96	(87) 94	(90) 95

1. Les données sont reproduites à partir du rapport d'autoévaluation de la mise en œuvre de la formation générale au Collège de l'Outaouais (Leblanc, Quévy et Raïche, 1998, p. 51).
2. Les chiffres entre parenthèses représentent les taux de l'ensemble des collèges affiliés au SRAM en excluant le Collège John-Abbott (Terrill, 1998).
3. Les chiffres en gras indiquent que le nombre d'inscriptions ayant servi au calcul du taux de réussite est inférieur à 100.

Tableau 9

Moyennes aux cours de français de la formation générale commune et adaptée obtenues par les élèves du Collège de l'Outaouais et du réseau collégial public à qui a été administrée l'ÉUF en 1997-1998.

	101		102		103		MOYENNE	
	Outaouais	Réseau	Outaouais	Réseau	Outaouais	Réseau	Outaouais	Réseau
Août 98 46 (1694)*	68,7	67,6	62,9	67,1	58,4	62,7	63,3	65,8
Mai 98 325 (16084)	68,2	69,5	63,5	69,8	65,7	69,0	65,8	69,4
Décembre 97 868 (24994)	73,1	71,8	72,1	71,8	73,1	71,4	72,8	71,7
Mai 97 255 (16604)	71,0	70,5	71,2	70,7	70,2	70,1	70,8	70,4

	101		102		103		MOYENNE	
	Outaouais	Réseau	Outaouais	Réseau	Outaouais	Réseau	Outaouais	Réseau
Décembre 96 788 (18651)	74,0	72,5	72,9	72,5	73,1	72,0	73,3	72,3
Mai 96 129 (9092)	73,0	71,4	74,6	71,4	71,6	70,6	73,1	71,1
Février 96 525 (13483)	75,4	74,0	75,3	73,5	74,9	74,1	75,2	73,9
Moyenne	73,0	71,5	71,8	71,5	72,1	71,1	72,3	71,4

* Nombres d'élèves à qui a été administrée l'épreuve uniforme de français au Collège de l'Outaouais et dans le réseau collégial public (entre parenthèses).

Tableau 10			
Coefficient de détermination (proportion de variabilité expliquée) entre le nombre d'élèves ayant fréquenté les centres d'aide en français du Collège de l'Outaouais*, le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français (ÉUF) et la moyenne en français en 5 ^e secondaire.			
	FRÉQUENTATION	ÉUF	MOYENNE EN 5 ^e SECONDAIRE
FRÉQUENTATION			
ÉUF	(0,05)**		
MOYENNE EN 5 ^e SECONDAIRE	(0,53)	0,49	

* Il s'agit de la fréquentation aux divers programmes offerts à chacun des centres d'aide en français des campus Gabrielle-Roy et Félix-Leclerc.

** Les parenthèses indiquent que la relation est négative.

4.3 Fréquentation des centres d'aide en français

Au Collège de l'Outaouais, comme dans plusieurs collèges, les centres d'aide en français des campus Gabrielle-Roy et Félix-Leclerc sont fréquentés par un grand nombre d'élèves et la demande semble augmenter d'année en année. Quel est l'impact de la fréquentation de ces centres d'aide sur la qualité des compétences en français de nos élèves? Plus précisément quel est l'impact de la fréquentation de ces centres d'aide

sur les taux de réussite à l'épreuve ministérielle en français de nos élèves? Pour nous permettre de répondre à cette question, il faudrait prévoir à l'avance des mécanismes d'évaluation : devis et variables pertinentes à mesurer. De plus, il faudrait s'assurer que la compétence en français telle que mesurée par l'épreuve ministérielle en français soit la même à chaque administration de l'épreuve. Ce n'est pas le cas puisque l'épreuve ministérielle a été modifiée depuis son introduction et les diverses versions de l'épreuve ne sont définitivement pas équivalentes. Toute analyse à partir

des données actuellement disponibles doit donc être interprétée avec une extrême prudence.

Malgré les limites d'une telle analyse, le nombre d'élèves ayant fréquenté les centres d'aide en français des deux campus a été mis en relation avec les taux de réussite à l'épreuve uniforme de français. Le tableau 10 présente les coefficients de détermination entre le nombre d'élèves ayant fréquenté respectivement les centres d'aide des campus Gabrielle-Roy et Félix-Leclerc, le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français et la moyenne en français en 5^e secondaire.

À la lecture de ce tableau, il est remarqué que très peu de variabilité du taux de réussite à l'épreuve uniforme de français est expliquée par le nombre d'élèves ayant fréquenté les centres d'aide en français du Collège : le coefficient de détermination est presque nul, soit de 0,05. Il est ainsi impossible de dire que plus le nombre d'élèves ayant fréquenté les centres d'aide est important, plus le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français est élevé. Ce constat, comme souligné précédemment ne doit pas mener à porter un jugement sur l'impact des centres d'aide, et surtout ne pas cacher tous les impacts possibles autres que ceux reliés à l'amélioration du taux de réussite à l'épreuve uniforme de français. Toute évaluation sérieuse des centres d'aide en français devrait être planifiée à l'avance.

Le tableau 10 permet aussi de constater que 53 % de la variabilité de la fréquentation des centres d'aide en français est expliqué par la moyenne en français en 5^e secondaire. La relation est négative, ce qui indique que moins la moyenne en français en 5^e secondaire est élevée, plus la fréquentation des centres d'aide en français du Collège est élevée. Enfin, 49 % de la variabilité du taux de réussite à l'épreuve uniforme de français est expliqué par la moyenne en français en 5^e secondaire. Ce dernier résultat est presque identique à celui remarqué au tableau 5, soit de 47 %.

5. CONCLUSION

Le présent rapport avait comme objectif de porter un jugement sur la performance des élèves du Collège de l'Outaouais à l'épreuve uniforme de français, et de se pencher sur la signification de cette performance pour ensuite aborder des pistes d'action pour améliorer celle-ci. Après avoir décrit la nature de l'épreuve uniforme de français, diverses analyses ont été réalisées.

En premier lieu, le sens à donner au taux de réussite de 79,5 % obtenu à l'épreuve uniforme de français en 1997-1998 par les élèves du Collège de l'Outaouais et le rang attribué au Collège sur cette base ont été abor-

dés. Il a été souligné qu'il est difficile de porter un jugement sur l'importance d'un tel résultat sans *avoir défini à l'avance ce que doit être un taux de réussite acceptable à l'épreuve uniforme de français*.

L'importance de la composante de la maîtrise de la langue à l'épreuve uniforme a, par la suite, été soulignée. Cette composante explique 99 % de la variabilité des résultats à l'épreuve uniforme. Il y aurait donc lieu de favoriser la mise en place de mesures qui permettraient une meilleure *préparation des élèves du Collège à l'épreuve uniforme*, des mesures qui viseraient surtout la composante de la maîtrise de la langue. Ces mesures devraient être supportées autant par les enseignantes et enseignants de la discipline du français que par les enseignantes et enseignants de toutes les autres disciplines ainsi que par le personnel des divers services du Collège. Plusieurs collèges ont déjà mis en place des mesures à cet effet (Bergeron, 1998; Guilbert, Lapostolle et Pontbriand, 1998; Lamarre et Meilleur, 1998).

La moyenne en français en 5^e secondaire explique une part importante de la variabilité des taux de réussite à l'épreuve uniforme de français, soit 47 % de celle-ci. Ce constat pourrait signifier qu'il est possible d'améliorer le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français par une sélection plus stricte des élèves à leur entrée au Collège. Cette solution ne semble toutefois pas adaptée à la réalité du Collège de l'Outaouais. En effet, ce dernier, par sa mission, s'est fixé d'assurer **l'accessibilité aux études collégiales aux élèves de l'Outaouais** et est considéré comme un collège régional.

Les taux de réussite et les moyennes dans les cours de français de mise à niveau et de formation générale au Collège de l'Outaouais ont aussi été comparés à ceux des autres collèges. Au Collège de l'Outaouais, ils sont généralement supérieurs à ceux du réseau collégial. Enfin, la relation entre la fréquentation des centres d'aide en français des campus Gabrielle-Roy et Félix-Leclerc et le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français a été analysée : aucune relation n'a été trouvée. Il est toutefois important de souligner que les données disponibles ne permettent pas une analyse sérieuse des taux de réussite, moyennes et fréquentation des centres d'aide en français. Si jugés nécessaires, des devis spécifiques devraient être envisagés pour y parvenir.

6. RÉFÉRENCES

- BERGERON, F. (1998). Pour apprendre à penser ou le développement de la langue par immersion. *Correspondance*, 3-3, 7-10.
- CANTIN, P., PELLETIER, M. (1998a). *Centre d'aide en français écrit – Gabrielle-Roy: bilan automne 1997*. Hull : Collège de l'Outaouais.
- CANTIN, P., PELLETIER, M. (1998b). *Centre d'aide en français écrit – Gabrielle-Roy: bilan hiver 1998*. Hull : Collège de l'Outaouais.
- Direction générale de l'enseignement collégial (1995). *Système de gestion informatisée du traitement des épreuves (GITE) – Test de français TFE-001 du 951001: liste détaillée des résultats par critères*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Direction générale de l'enseignement collégial (1996a). *Projet d'épreuve synthèse de français, langue d'enseignement et littérature: résultats de février 1996*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Direction générale de l'enseignement collégial (1996b). *Projet d'épreuve synthèse de français, langue d'enseignement et littérature: résultats de mai 1996*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Direction générale de l'enseignement collégial (1997a). *Projet d'épreuve synthèse de français, langue d'enseignement et littérature: résultats de décembre 1996*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Direction générale de l'enseignement collégial (1997b). *Projet d'épreuve synthèse de français, langue d'enseignement et littérature: résultats de mai 1997*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Direction de l'enseignement collégial (1999a). *Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature: toute l'information de A à Z*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Direction de l'enseignement collégial (1999b). *Regard sur l'enseignement collégial: les épreuves uniformes de français et d'anglais, langue d'enseignement et littérature*. Québec : Gouvernement du Québec.
- DUMONT, J., PELLETIER, M. (1996a). *Centre d'aide en français écrit – Gabrielle-Roy: bilan automne 1996*. Hull : Collège de l'Outaouais.
- DUMONT, J., PELLETIER, M. (1996b). *Centre d'aide en français écrit – Gabrielle-Roy: bilan hiver 1997*. Hull : Collège de l'Outaouais.
- Fédération des cégeps (1998). *Annuaire des cégeps 1998-1999*. Montréal : Fédération des cégeps.
- FILION, R. (1999). *Comité de travail sur la réussite de nos élèves en français*. Hull : Collège de l'Outaouais.
- GUILBERT, C., LAPOSTOLLE, L., PONTBRIAND, M. (1998). CAF in progress. *Correspondance*, 3-3, 11-14.
- JURY, P. (1999). Les collégiens de l'Outaouais, parmi les pires en français. *Le droit, mars 1999*.
- LAMARRE, A. (1998). Le Sifé, situation actuelle et prospective. *Correspondance*, 3-3, 15-16.
- LEBLANC, G., QUÉVY, G., RAÏCHE, G. (1998). *Rapport d'autoévaluation de la mise en oeuvre de la formation générale*. Hull : Collège de l'Outaouais.
- Ministère de l'Éducation (1993). *Formation générale: des collèges pour le Québec du XXIe siècle*. Québec : ministère de l'Éducation.
- MOFFET, J.-D. (1999). La correction de l'épreuve uniforme de français : un fardeau à partager sur une même longueur d'onde. *Correspondance*, 4-3, 3-5.
- OUMET, M. (1997). Les notes de français des cégepiens se sont de beaucoup améliorées ... avec une correction allégée. *La Presse*, 2 juin 1997.
- QUÉVY, G., DUMONT, J. (1996). *Rapport du Centre d'aide en français écrit et projet d'encadrement du département de français – Campus Gabrielle-Roy: session H96*. Hull : Collège de l'Outaouais.
- Rapport des activités de SOS français pour l'automne 1997 (1998). Hull : Collège de l'Outaouais.
- Rapport du projet SOS français, le centre d'aide en français du campus Félix-Leclerc pour l'hiver 1996 (1996). Hull : Collège de l'Outaouais.
- TERRILL, R. (1998). Réussite des cours de la formation générale et cheminement scolaire dans les programmes des secteurs préuniversitaires et techniques. Montréal : Service régional d'admission de Montréal.